

Pollution aux perfluorés

Information aux habitants de la Métropole de Lyon



MÉTROPOLE

GRAND LYON

La pollution aux perfluorés



Renard Alouche

Bruno Bernard,
Président de la Métropole
de Lyon.

«Le territoire de la
Métropole de Lyon est
particulièrement exposé à
la pollution aux perfluorés

révélée ces dernières années.

La production et l'usage de ces substances
sont peu réglementés bien qu'elles fassent
désormais l'objet d'une surveillance accrue.
La Métropole de Lyon souhaite informer ses
habitants sur cette pollution et les actions
mises en place par les pouvoirs publics.

Toutefois, pour protéger durablement la
population et l'environnement et faire appliquer
le principe pollueur-payeur au vu des dommages
occasionnés, un encadrement au niveau national
et européen s'avère nécessaire et urgent.»

LES PERFLUORÉS

Appelées perfluorés, les substances
perfluoroalkylées (PFC) et polyfluoroalkylées
(PFAS) représentent des **milliers de composés
chimiques synthétiques**.

Très peu dégradables, ils sont utilisés depuis
les années 1950 pour leurs propriétés
antiadhésives, résistantes aux fortes chaleurs
et imperméabilisantes. Ils se retrouvent
dans la composition de nombreux produits
industriels et de consommation : textiles,
emballages alimentaires, mousses anti-incendie,
revêtements antiadhésifs...

L'Etat a confirmé la présence de perfluorés sur
le territoire de la Métropole de Lyon. Ceux-ci
sont présents dans les eaux et les organismes
aquatiques ainsi que dans l'air, le sol, les plantes
et des organismes terrestres.
Certains aliments sont aussi impactés.
La contamination n'est pas homogène mais
touche plus sensiblement le sud de la Métropole.



LEURS IMPACTS SUR LA SANTÉ

Leurs effets sur la santé sont nombreux
et continuent de faire l'objet d'études :
augmentation du taux de cholestérol, cancers,
effets sur la fertilité et le développement du
foetus, hypertension, obésité...

Ils diminuent la réponse du système immunitaire
à la vaccination et sont également suspectés
d'interférer avec les systèmes endocrinien
(thyroïde) et immunitaire.

LEUR SUIVI PAR LES POUVOIRS PUBLICS

- L'Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation surveille et évalue les risques
sanitaires.
- La Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement inspecte
les installations classées et analyse les
rejets dans les milieux aquatiques.
- L'Agence régionale de Santé est en charge
du contrôle sanitaire des eaux destinées à la
consommation.
- La régie Eau publique du Grand Lyon suit la
qualité de l'eau qu'elle distribue.
- La Métropole de Lyon surveille les rejets
dans ses réseaux d'assainissement.

La stratégie métropolitaine

Dans le cadre de ses compétences et de ses partenariats, la Métropole surveille et lutte contre cette pollution, fait analyser ses effets sur la santé et travaille à faire évoluer l'industrie et ses pratiques.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION

La Métropole de Lyon entreprend des analyses complémentaires à celles de l'Etat et agit concrètement pour stopper cette pollution.

Captages d'eau potable

Eau publique du Grand Lyon a renforcé le suivi des PFAS dans l'eau potable. Si 98% de l'eau potable sur la Métropole est conforme à la norme sur les PFAS, l'analyse de l'eau des communes de Givors, Grigny, Solaize et Marcy-l'Etoile, alimentées par le captage de Grigny et de Ternay, montrait une concentration de PFAS supérieure au seuil de 0,1 microgramme par litre.

Avec un plan d'actions dédié, des solutions techniques sont mises en place par la Régie Eau publique du Grand Lyon et le Syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud pour diminuer les concentrations de PFAS dans l'eau potable :

- Alimentation en eau potable depuis le champ captant de Crépieux-Charmy à Marcy-l'Etoile à l'été 2024
- Changement des systèmes de filtration de l'usine de Rhône Sud par un traitement au charbon actif en 2026

Rejets des entreprises

La Métropole de Lyon a accru la surveillance en entrée et sortie de station d'épuration et analyse les rejets en PFAS des entreprises. Ainsi, 1 000 établissements prioritaires font l'objet d'un suivi renforcé et devront assurer l'absence de PFAS dans leurs rejets. Les premiers résultats ont permis d'identifier plusieurs entreprises émettrices. Avec le soutien de l'Agence de l'eau, la Métropole entame leur accompagnement pour favoriser la réduction des pollutions aux PFAS à la source.

PFAS dans les sols et l'air

- Une étude historique et bibliographique des sols identifie les sources de pollution potentielles en PFAS et les sites contaminés.
- Les mesures de la pollution de l'air par les PFAS seront rendues possibles à partir de 2025 grâce au travail d'Atmo.

COMPRENDRE LES IMPACTS SUR LA SANTÉ

La Métropole de Lyon et ses partenaires réalisent des mesures pour étudier l'exposition aux pollutions et déterminer les impacts sur la santé.

Imprégnation humaine

L'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions de Fos-sur-Mer réalise une étude visant à identifier le transfert des PFAS vers l'humain et comparer l'imprégnation entre des populations exposées ou non.

PFAS et cancers

Pour améliorer la connaissance, toute la littérature scientifique concernant les liens entre perfluorés et cancers a été recensée. Les Hospices Civils de Lyon mènent une étude spécifique sur les personnes atteintes de cancer.

FAIRE EVOLUER L'INDUSTRIE

La Métropole porte une stratégie ambitieuse pour les activités productives et accompagne la transformation des modes de production afin qu'ils soient plus rapidement sobres, circulaires, décarbonés et intenses en emplois.

Sur le territoire de la vallée de la Chimie, la Métropole de Lyon anime un collectif d'industriels réunis autour du Pacte pour l'impact afin :

- de partager la connaissance sur les enjeux locaux autour de l'eau, l'air, l'énergie et les approvisionnements,
- d'inciter aux changements de pratiques afin d'abaisser leurs vulnérabilités tout en garantissant la santé de tous.

Application du principe pollueur-payeur

La Métropole de Lyon, avec la régie Eau publique du Grand Lyon et le Syndicat mixte d'eau potable Rhône- Sud, a assigné en justice Arkema et Daikin qui utilisent et rejettent des PFAS sur le site de Pierre- Bénite.

Elle demande que les responsabilités des industriels soient expertisées concernant cette pollution et que le principe du pollueur-payeur soit appliqué.

Contribuer à la recherche

Dans le cadre de l'étude dite PERLE, la Métropole invite ses habitants à participer à la préparation et à la conduite de l'étude d'imprégnation des populations exposées aux émissions industrielles. Ecrivez à : perle@institut-ecocitoyen.fr

S'informer



Métropole de Lyon
grandlyon.com/services/sante/prevention-pollution-des-perfluores



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement (DREAL)
auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



Eau publique du grand Lyon
agence.eaudugrandlyon.com



Agence régionale de santé
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com

